



## Commune de Bernissart

### Commission locale de Développement rural

Compte-rendu de la séance du 26 juin 2025

#### Présences

<b>Citoyens</b>	P	E	A
BOUCHEZ Sabine	X		
CREPIN Harmony			X
DEBIEVE Marie	X		
DELEPINE François			X
DEBODE Olivier	X		
DESMEDT Samuel	X		
DORSIMONT Michel	X		
DOSOGNE Valérie	X		
FARINARI Luigi	X		
FERAILLE Armand	X		
FAUVILLE Guy		X	
FOUCART Arnaud			X
GEERENS Fabrice			X
HADEF Nescedine	X		
HOST André	X		
JACQUOT Steve			X
JOUVE Florence	X		
LEBRUN Florence			X
MAQUET Steve	X		
MARINELLI David			X
MOLLET Jean-Jacques	x		
PAPART Chantal		X	
WATTIEZ Maud		X	
WILLEMART Rose-Marie			X

<b>Conseillers communaux</b>	P	E	A
CANGE Stacy	X		
CIAVARELLA Savério			X
CORNELIS Annette			X
DELGUSTE Bernard	X		
HOSLET Guillaume	X		
MEUNIER Quentin	X		
WATTIEZ Frédéric			X

#### INVITÉ·E·S :

	P	E	A
SAVIGNAT Lucile – agent communal en charge du Développement Rural	X		
SQUERENS Nathalie – agent de développement FRW		X	
EVARD Eric – agent de développement FRW	X		

# 1. Accueil des nouveaux membres

Guillaume Hoslet remercie les membres ayant posé leur candidature et présente Lucile Savignat, agent communal en charge du développement rural et Eric Evrard agent de développement de la FRW attaché à l'opération de développement rural de Bernissart ; ce dernier excuse sa coéquipière, Nathalie Squerens.

Le président, comme annoncé dans l'invitation, confirme que la rencontre se fera en 2 temps, une information sur les tenants et aboutissants du développement rural et ensuite une réunion plénière, les membres expérimentés de la CLDR initiale rejoindront l'assemblée pour le second point entre autres consacré au rapport annuel de l'ODR pour l'année 2024.

Il cède la parole à Eric Evrard.

Celui-ci précise les rôles et missions de la CLDR avec, à retenir son rôle important d'interface entre la commune et la population, sa force de proposition d'activation de fiches du PCDR sur lesquelles travailler. Il s'agit soit d'approfondir le contenu d'une fiche en vue de solliciter un subventionnement soit de mettre en marche une action, un projet peu coûteux via un groupe de travail composé de membres de la CLDR et éventuellement épaulé d'autres personnes motivées par le sujet.

Il rappelle l'existence d'un Règlement d'Ordre Intérieur (*ndlr* qui sera soumis à l'approbation de la CLDR lors de la séance suivante) qui cadre pratiquement le fonctionnement de la commission.

Il insiste sur le rôle du Président en tant que garant de la bonne tenue des échanges.

A cet effet, Guillaume Hoslet a préparé une charte qu'il souhaiterait faire adopter par la CLDR lors de la prochaine réunion ; il en expose les grandes lignes.

Echanges :

La charte ne fait pas l'objet de compléments et/ou suppressions.

## 2. Réunion plénière

Les membres issus de l'ancienne CLDR et ayant confirmé la poursuite de leur participation à l'assemblée sont accueillis par le Président. Anciens et nouveaux sont invités à faire connaissance ; chacun présente son nom, prénom, localité et centres d'intérêt.

Sur base du vécu des anciens membres et les aspirations des nouveaux, Il en ressort une diversité de motivation pour :

Encourager les gens à se parler, avoir une vision de groupe, éviter les non-dits.

Ne pas s'engager sur des projets dont les gens ne veulent pas, valoriser le travail de la CLDR en communiquant via le bulletin communal, être le relais vers le collège communal.

A noter aussi la volonté de faire valoir la réalité de certains entrepreneurs employant du charroi lourd (engins agricoles) lors de projets d'aménagement publics impliquant une réflexion sur le rayon de braquage, la hauteur des engins. Être le relai vers les Wateringues.

Les centres d'intérêt sont variés : l'oénologie, le jardinage, les voyages, les randonnées en milieu naturel, l'environnement au sens large du terme, la reconstruction du réseau écologique, l'histoire, le passé industriel et social, le patrimoine, les sports, la marche, le jogging, la vie au village, l'occupation des jeunes, le social, la mobilité douce (pistes cyclables, ...), le développement de logements insolites, de tiny houses..

## Rapport annuel 2024 – activités de la CLDR

Eric Evrard précise à l'attention des nouveaux membres les impératifs liés à cet exercice annuel, imposé par la législation du DR.

Les activités de la CLDR et des dynamiques connexes sont présentées :

### **CLDR : Calendrier des rencontres et participations :**

Dates	Nombre de participants
01/02/2024	12
21/02/2024	10
13/03/2024	15
21/05/2024	14

### **CLDR : objet des rencontres :**

Les deux premières rencontres ont été principalement dédiées à un exercice visant à identifier les fiches projets pouvant être raisonnablement activées par la CLDR et/ou un groupe de travail et à l'examen du rapport annuel de l'ODR année 2023.

La troisième a été consacrée au réexamen du rapport annuel 2023, l'activation de la fiche n°30 portant sur la mise en vie du moulin de Blaton en priorité 1 ne faisant pas l'unanimité,

Une quatrième réunion a été nécessaire pour procéder à un vote au terme duquel le oui l'a emporté ; le Développement rural a été sollicité pour subsidier une étude de faisabilité mais n'a pas accepté le projet.

### **Dynamiques connexes :**

Celles-ci ont permis la poursuite d'actions enclenchées sous l'ancien PCDR et la mise en œuvre de fiches projet du nouveau.

### **GT Crêtes à cayaux (projet du 1<sup>er</sup> PCDR) :**

Les membres du groupe ont travaillé sur le **contenu de panneaux didactiques** qui ont été financés et placés par la commune pour compléter le circuit des Crêtes à cayaux.

D'autre part, suite à l'appel à projets dans le cadre du budget participatif communal, un **chantier-école de formation** à la construction en pierre sèche a été organisé le week-end des 19 et 20 octobre : un murailleur professionnel a formé une vingtaine de personnes à ce savoir-faire reconnu par l'UNESCO.

Profitant de ce chantier, **la première fête de la pierre sèche** a été organisée à Blaton par le Réseau belge de la pierre sèche le dimanche 20 octobre. Diverses activités étaient proposées aux visiteurs : balade guidée sur la géologie, promenade contée, activités découverte pour les enfants, conférence, exposition. Celles-ci ont permis de sensibiliser le grand public à ce patrimoine particulier repris depuis 2010 dans les éléments du petit patrimoine populaire wallon.

### **Mettre en place un budget participatif (Fiche n°2) :**

La commune a relancé un appel à projets pour le budget participatif : 2 projets ont été sélectionnés et réalisés en 2024. Outre **l'organisation du chantier-école pierre sèche** à Blaton (cf supra), le Conseil consultatif des aînés a acquis **quatre rollators** qui sont mis à disposition des séniors de l'entité à la demande. Pour rappel, deux membres de la CLDR font partie du Comité de sélection des projets.

### **Protéger et développer les sites naturels sensibles (Fiche n°33) :**

Le Comité de gestion de la Grande Bruyère s'est réuni en novembre afin de faire le point sur les travaux de gestion de la Réserve Naturelle Domaniale.

### **S'engager dans une cogestion différenciée des espaces verts (Fiche n°34) :**

Dans le cadre de l'appel à projets BiodiverCité, des **plantations** ont été réalisées sur le site de **l'ancien canal de Blaton**. L'inauguration de cet espace a eu lieu en juin en présence des riverains qui avaient participé à la consultation citoyenne organisée en amont par la FRW avec le Parc naturel des Plaines de l'Escaut.

D'autre part, la commune a répondu à l'appel pour le droit de tirage « Végétalisation à l'échelle d'un quartier » et s'est vu retenir deux projets **de végétalisation de cours d'écoles à Blaton et Pommeroeul**.

### **Consolider et créer de nouveaux circuits et produits touristiques (Fiche n°37) :**

Dans le cadre de la commémoration des 80ans de la fin de la seconde guerre mondiale deux expositions complémentaires (réalisées par la bibliothèque de Blaton et un groupe d'historiens locaux) ont été présentées lors des **Journées du Patrimoine** l'une à la Perche couverte et l'autre sur le site du charbonnage ; elles ont fait l'objet de visites particulières (acteurs en costumes) pour les écoles de l'entité ; à souligner la présence de troupes de reconstitution US bivouaquant sur le site du charbonnage. Ce patrimoine mémoriel local redécouvert pour l'occasion constitue un sujet qui pourrait être développé comme nouveau produit touristique à Bernissart.

## **Rapport annuel 2024 – autres projets activités**

Lucile Savignat présente les avancées sur différents projets du PCDR, elles portent sur :

Des aménagements de sites cyclables en site propre, l'amélioration de la scénographie du musée de l'Iguanodon, le soutien aux producteurs locaux lors des événementiels, l'aménagement de la place Croix dans le cadre du subsidé PIC PIMACI, la création d'un marais didactique.

A noter également la cession toute récente à la commune de l'ancienne assiette de chemin de fer privé par Société des Chemins de fer en Chine. Elle offre l'opportunité d'une liaison stratégique depuis le RAVeL de Bernissart vers le site du Préau.

Le Président fait le point sur la convention faisabilité portant sur le Kamara ; il précise qu'en raison de la conjoncture, les finances communales ne permettent plus de couvrir la totalité de la quote-part du projet portant sur la création de logements et sur la rénovation de la salle des fêtes ; la réflexion actuelle serait d'abandonner la rénovation la salle pour se concentrer sur les logements dont il est certain que le retour sur investissement à long terme sera garanti. Si cette option était validée par l'Autorité communale, la procédure devrait être relancée, avec en premier lieu l'avis de la CLDR sur cette nouvelle orientation.

Au terme de la présentation, le rapport annuel est approuvé par la CLDR.

# Programmation annuelle des fiches projet à activer en 2025-2026-2027– exercice collectif

Retour est fait sur la programmation effectuée par la dernière CLDR :

- 2024 : N°30 : Mettre en vie le moulin de Blaton.
- 2025 : N° 23 : Sécuriser les abords des écoles et sensibiliser les enfants et les parents.
- 2026 : N°49 : Développer des équipements et des activités pour les jeunes.

La réunion de négociation avec le Développement rural pour financer l'étude de faisabilité pour la fiche N°30 (restaurer le moulin en aéro-génératrice et y développer une filière courte céréales paysannes) a conduit à un refus de l'administration.

L'exercice proposé est donc d'identifier une fiche à inscrire dans la programmation en remplacement de la N°30.

Eric Evrard rappelle que les formulaires de candidature demandaient de signaler les fiches à plébisciter ; il ressort que les fiches suivantes ont été mentionnées :

## **Trois fois :**

Fiche N° 33 : Protéger et développer les sites naturels sensibles

Fiche N° 38 : Renforcer la signalisation et la signalétique touristique et directionnelle.

## **Deux fois :**

Fiche N° 19 : Créer des liaisons douces inter village

Fiche N° 23 : Sécuriser les abords des écoles et sensibiliser les enfants et les parents

Fiche N° 25 : Mettre en place des outils de promotion des produits locaux

Fiche N° 37 : Consolider et créer de nouveaux circuits et produits touristiques

## **Une fois :**

Fiche N°1 : Accroître la communication digitale

Fiche N°9 : Créer une maison multiservices dans le quartier de la gare de Blaton

Fiche N°27 : Mettre en place une stratégie de développement commercial local

Fiche N°8 : Renforcer l'attractivité du Centre Omnisport du Préau

Fiche N°16 : Sécuriser le RAVeL et le réseau vélo

Fiche N°28 : Promouvoir et optimiser le commerce ambulant et les marchés hebdomadaires

Fiche N°34 : S'engager dans une cogestion différenciée des espaces verts

Fiche N° 35 : Créer et accompagner des jardins et vergers partagés

Fiche N° 36 : Créer une structure d'éco-pâturage pour l'entretien des espaces verts communaux

Fiche N° 40 : Mettre en œuvre le PCA « Bernissart Lac »

Fiche N° 49 : Développer des équipements et des activités pour les jeunes

## **Exercice collectif :**

Les fiches projet illustrées sous forme de feuillets A5 sont installées dans la salle et les participants sont invités à placer une gommette sur celles plébiscitées par la CLDR et/ou les candidat.

Au terme de l'exercice la programmation suivante est établie et validée par la CLDR

2027 : Fiche N°8 : Renforcer l'attractivité du Centre Omnisport du Préau

2026 : Fiche N° 23 : Sécuriser les abords des écoles et sensibiliser les enfants et les parents.

2025 : Fiche N° 49 : Développer des équipements et des activités pour les jeunes.

## **Divers**

Il est proposé de planifier les 4 réunions réglementaires de l'année pour bloquer les agendas sur le long terme.

Le Secrétariat,

La Présidence

Eric EVRARD  
*Fondation rurale de Wallonie*

Guillaume Hoslet  
*Échevin*